

**COMPTE - RENDU  
DU CONSEIL D'ECOLE**

Mardi 4 novembre 2014

**PERSONNES PRESENTES**

Représentants de la municipalité

- Monsieur le Maire
- Mademoiselle Blain
- Mademoiselle Lory

Enseignants

- Madame Chapuy
- Monsieur Dujardin
- Mademoiselle Godard
- Mademoiselle Molina
- Mademoiselle Stevic
- Madame Valay

Représentants des parents d'élèves

- Madame Découx
- Madame Gougeon – Feuillet
- Madame Guillemain
- Madame Saudemont
- Madame Taïdohekhong

**PERSONNES EXCUSEES**

- Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale
- Mademoiselle Avril (enseignante)
- Madame Deniau (représentante de parents d'élèves)
- Monsieur Poulain (représentant de parents d'élèves)

**Secrétaire de séance** : Madame Guillemain

**1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école**

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté.

**2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

Sur 147 électeurs inscrits, 86 ont voté ; ce qui donne un taux de participation de 58 %.

Sur 86 bulletins, 15 ont été déclarés blancs ou nuls.

En tout, il y a donc eu 71 suffrages exprimés.

La liste présentée par Monsieur Poulain a été élue à l'unanimité avec 5 sièges de titulaires et 2 de suppléants.

**3. Calendrier scolaire**

Dans le cadre de l'aménagement du calendrier scolaire 2014-2015, les élèves auront classe le mercredi 13 mai toute la journée et seront libérés le vendredi 15 mai (pont de l'Ascension).

Le mercredi 13 mai après-midi correspondra à un vendredi après-midi.

La municipalité assurera une garderie de 15 h 30 à 16 h 30 mais ne pourra pas mettre en place d'activités périscolaires.

**4. Effectifs et organisation pédagogique**

**Effectif total** : 108 élèves dont 36 élèves de maternelle et 72 élèves d'élémentaire.

Compte tenu d'un effectif très important en GS/CP à la rentrée (31 élèves) et ce, pour la deuxième année consécutive, une classe a été ouverte à titre provisoire.

Le conseil d'école remercie Monsieur le Directeur des services départementaux de l'éducation nationale et Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale.

**Répartition**

Classe de Mme Valay (24 élèves) :	10 élèves de PS 14 élèves de MS
Classe de Melle Godard (21 élèves) :	12 élèves de GS 9 élèves de CP
Classe de Mme Stevic (17 élèves) :	9 élèves de CP 8 élèves de CE1
Classe de M. Dujardin (20 élèves) :	8 élèves de CE1 12 élèves de CE2
Classe de Mme Chapuy (26 élèves) :	14 élèves de CM1 12 élèves de CM2

**Evolution prévisible des effectifs**

Les logements locatifs de l'OPAC seront attribués très prochainement et habitables à partir du 1<sup>er</sup> février 2015 ; il y aura certainement des arrivées en cours d'année.

**Enseignants en services partagés**

Melle Molina assure la classe auprès des élèves de PS/MS les lundis, mardis et un mercredi sur deux.

Melle Avril assure la classe auprès des élèves de :

- CM1/CM2, les lundis et un mercredi sur quatre
- CE1/CE2, les mardis.

## Organisation pédagogique particulière

### Décloisonnement l'après-midi entre les classes

- Le lundi, il y a un décloisonnement de la GS au CE2. Les élèves de GS, CP, CE1 font des activités de découverte du monde pendant que les élèves de CE2 bénéficient d'une séance en histoire.
- Le mardi, le groupe des CP est reconstitué pour une séance d'EPS avec les GS pendant que le groupe CE1 suit une séance de découverte du monde et les CE2 une séance de géographie.
- Le jeudi, le groupe des CE1 est reconstitué pour une séance d'EPS avec les CE2 pendant que les CP de la classe de Melle Stevic travaillent en lecture et production d'écrit.
- Le vendredi, les élèves de GS sont pris en charge par Mme Valay pendant que les CP de la classe de Melle Godard travaillent en lecture et production d'écrit.

## 5. Projet d'école 2011-2015

### Axe prioritaire n°1 - Maîtrise de la langue française

#### 1. Développer le plaisir de lire et donner du sens à la lecture

- Lectures variées
- Fréquentation régulière de la BCD (de la PS au CP)
- Participation au prix littéraire « Escapages »
- Partage d'un moment de lecture entre les classes : les plus grands lisent aux plus jeunes.

En APC : lecture des livres Escapages (groupe de besoin CM)

En APS : fréquentation régulière de la bibliothèque municipale (CP au CM2)

#### 2. Travailler la compréhension fine

- Ecoute et lecture de textes complexes
- Utilisation de « je lis, je comprends » en élémentaire
- Travail sur les inférences

En APC : aide aux élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture (CP, CE)

#### 3. Améliorer l'expression orale et écrite

- Jeux de langage oral en maternelle et CP
- Présentations orales en CE / CM (quoi de neuf ? musée de la classe, présentation de livres)
- Lecture de lettres de Poilus dans le cadre de la commémoration du 11 novembre (CM)
- Lecture d'albums à voix haute par les CE et les CM aux plus petits
- Dictées et rédactions régulières
- Attention particulière à l'orthographe (usage quotidien des outils de correction)
- Concours d'orthographe (CM)

En APC : ateliers de langage oral en maternelle (groupe de besoin), projets de production d'écrit (CE), écriture d'une fiche de lecture (groupe de besoin CM)

### Axe prioritaire n°2 - Mathématiques et culture scientifique

#### 4. Organiser des ateliers de manipulation en numération, grandeurs et mesures

#### 5. Mettre l'accent sur la résolution de problèmes et la lecture de données

- Ateliers de résolution de problèmes hebdomadaires en cycles 2 et 3
- Participation à la semaine des mathématiques
- Ecriture d'énoncés de problèmes et organisation d'un défi-problèmes au sein de la classe (CM)

#### 6. Favoriser le goût de la recherche

- Observation de la ruche (PS/MS)
- Défi-sciences sur l'air, au sein de la classe (CM)

En APC : mise en œuvre de la démarche scientifique à partir de l'observation de la ruche

APC / axe prioritaire n° 2 : aide aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages en mathématiques

### Axe prioritaire n°3 - Savoir être élève

#### 7. Développer les stratégies de travail des élèves

- Méthodes de mémorisation, d'auto-correction (copie, dictée, rédaction), de résolution de problèmes...
- Participation à des défis en mathématiques, orthographe, sciences .... pour augmenter la motivation des élèves

#### 8. Développer l'autonomie et l'initiative des élèves

- Tableau de services
- Activités ritualisées pour que les élèves puissent s'organiser plus facilement en autonomie
- Recherche par soi-même par une référence systématique aux affichages, par l'utilisation des outils de classe (mémo de leçons, dictionnaire, tableaux de conjugaison...)

En APC : conseil des élèves (du CP au CM2)

#### 9. Développer les compétences sociales des élèves

- Contribution à l'amélioration du cadre de vie à l'école dans le cadre du conseil des élèves
- Projets inter-classes :
  - Lecture des plus grands aux plus petits
  - Conseil des élèves
  - Projet cirque mené tout au long de l'année (littérature, arts, EPS)

## 6. Planning des sorties scolaires

### Classe des PS/MS

- au troisième trimestre : journée au centre équestre (à Ardentes)

### Classe des GS/CP

- au troisième trimestre : journée à la maison de la magie (à Blois)

### Classe des CP/CE1

- janvier, février, mars **pour les CE1** (avec la classe des CE1/CE2) : 10 séances à la piscine Firmin Batisse (vendredis matins)
- au troisième trimestre : journée à la maison de la magie (à Blois)

### Classe des CE1/CE2

- janvier, février, mars : 10 séances à la piscine Firmin Batisse (vendredis matins)
- 16 avril : journée à la maison de la magie (à Blois)

### Classe des CM1/CM2

- 3 novembre : visite de l'exposition sur les Poilus à la Châtre
- 11 novembre : participation à la cérémonie du 11 novembre (lecture de lettres de Poilus, gerbes, chant de la Marseillaise)
- janvier, février, mars : 10 séances à la piscine Firmin Batisse (vendredis matins)
- 16 avril : journée à la maison de la magie (à Blois)

### Projets inter-classes

- 10 décembre : « Le cadeau de Frida » par la compagnie Taiko (à la salle des fêtes)
- 9 janvier : cirque Medrano (à Châteauroux)
- Juin : journée omnisports

## 7. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

La participation aux activités pédagogiques complémentaires nécessite un accord parental préalable mais sont prioritaires par rapport aux activités périscolaires.

Les APC ont lieu les lundis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30.

## 8. Aménagement des rythmes scolaires

Les enseignants notent un réel investissement humain et financier de la part de la municipalité.

Il y a une bonne coordination entre les équipes pédagogiques et municipales.

## 9. Sécurité à l'école

### Sécurité incendie

Un exercice a été effectué mercredi 24 septembre à 10 h 30. L'évacuation a duré 1 minute et 26 secondes. Tous les élèves ont été évacués sans difficulté.

Un autre exercice sera réalisé au cours du troisième trimestre.

### Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

En cas de risques majeurs (tempête, explosion, nuage toxique...), il est prévu de mettre les élèves en sûreté dans l'école.

Un exercice aura lieu au cours du deuxième trimestre.

## 10. Coopérative scolaire

### Bilan de l'exercice 2013-2014

<b>Dépenses de l'année</b>	
Spectacles et sorties scolaires, abonnements, affiliations (OCCE, USEP, CDDP), assurances, classes de découverte, cycle de danse africaine	- 8.421,83 €
<b>Recettes de l'année</b>	
Participation des familles, bénéfices de la vente des photos scolaires, subvention de la municipalité, don de l'association de parents d'élèves, contribution des familles et subvention exceptionnelle de la municipalité aux classes de découverte	+ 8.268,86 €
<b>Bilan de l'année</b>	
Recettes - Dépenses	- 152,97 €
<b>Solde bancaire</b>	
au 31 juillet 2014	+ 4.071,24 €

### Suivi des comptes en 2014-2015

La coopérative scolaire n'est pas une association autonome. Elle est affiliée à la section départementale de l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole) qui a la capacité juridique. Cette dernière assume ainsi la responsabilité du fonctionnement de la coopérative scolaire qui lui est affiliée, en dehors des fautes lourdes et intentionnelles ou des infractions. En contrepartie, la coopérative doit se conformer aux statuts et au règlement de l'OCCE. Elle est contrôlée par l'OCCE, ce qui lui apporte des garanties de gestion.

Pour assurer le fonctionnement de la coopérative, il est recommandé d'avoir deux mandataires et deux vérificateurs aux comptes. Ces fonctions sont à renouveler chaque année.

### Année 2014-2015

Mandataires : Mme Chapuy et Mme Valay  
Vérificateurs aux comptes : Mme Saudemont et Mme Découx

---

## 11. Travaux

---

Monsieur le Maire fait état des travaux réalisés pendant les congés d'été :

- Le couloir du bâtiment principal a été repeint.
- L'espace au pied des arbres a été remblayé pour que les racines ne soient plus à nu.
- Un parking à usage du personnel de l'école a été aménagé derrière l'école ; les enseignants remercient la municipalité à ce propos.

Il fait également la liste des travaux à venir :

- Pour accéder au nouveau local de garderie, un éclairage va être installé et un chemin de cailloux va être aménagé.
- Des marquages au sol vont être réalisés dans la cour.
- La fermeture automatique du portail va être contrôlée.

---

## 12. Cantine et garderie

---

- Lundi 15 décembre : repas de Noël à la salle des fêtes
- Vendredi 19 décembre : passage du père Noël à l'école

Concernant les menus de la cantine, Melle Blain rappelle que les parents d'élèves ont à leur disposition le plan alimentaire, élaboré par une diététicienne, suivi par la municipalité. Elle précise également que les enfants sont servis à table et qu'il n'y aura pas de deuxième plat comme cela est possible dans un self.

---

## 13. Association de parents d'élèves

---

Au cours de la deuxième période, l'association de parents d'élèves intervient dans le cadre des activités périscolaires mises en place par la municipalité. Elle fait réaliser aux enfants des objets qui seront vendus lors du marché de Noël.

Dimanche 16 novembre, l'association organisera une bourse aux jouets à la salle des fêtes.

Comme l'an dernier, l'association proposera un calendrier à la vente aux familles. Compte tenu d'un effectif trop important, l'imprimeur ne pouvait pas utiliser des dessins d'enfants. Aussi, les parents d'élèves ont obtenu l'accord du photographe pour l'utilisation de la photo d'école ; ils le remercient.

Vendredi 19 décembre, l'association offrira un livre aux enfants du CP au CM2.

Samedi 20 décembre, l'association participera au marché de Noël.

Dimanche 12 avril, l'association organisera le carnaval avec démonstration et initiation à la country par le club d'Etrechet.

Fin juin, à l'issue du spectacle organisé par les enseignants, l'association tiendra une kermesse.

---

## 14. Questions diverses

---

### a) Pourquoi y a-t-il un pôle « garderie » en activités périscolaires ?

Il y a un pôle « garderie » car il n'y a pas suffisamment d'intervenants (bénévoles). Les élèves n'y sont pas inscrits plus de deux fois par période.

### b) Pourquoi, pour les activités périscolaires à caractère sportif, n'est-il pas demandé à l'animateur un autre diplôme que le BAFA ?

Pour les activités périscolaires à caractère sportif, la municipalité fait appel à l'ADESLI (association pour le développement de l'emploi sportif et de loisirs dans l'Indre) qui lui propose des intervenants rémunérés et formés par ses soins.

Melle Blain en profite pour rappeler que les activités périscolaires sont gratuites et facultatives.

### c) Quelques parents ont le sentiment que, depuis la rentrée, il y aurait plus de bagarres et de conflits (insultes, crachats...) dans la cour de l'école, que ce soit pendant le temps scolaire ou le temps périscolaire. Ils ont également rapporté que, lorsque les enfants le signalent aux adultes, ils leur répondent de se débrouiller entre eux.

Les enseignants n'ont pas noté une augmentation du nombre de bagarres et d'insultes par rapport aux années précédentes. Pour autant, ils confirment que, depuis déjà deux ou trois ans, un groupe d'élèves a régulièrement des relations conflictuelles. Mais ce n'est pas une nouveauté.

Mme Chapuy tient à préciser que les enseignants ne laissent pas les élèves se débrouiller tout seuls et gèrent systématiquement les conflits ; par expérience, ils savent que, sinon, les situations s'enveniment.

Melle Lory intervient pour dire que, pendant le temps de cantine, il lui arrive de dire aux enfants de « se débrouiller tout seuls » lorsqu'il s'agit d'enfantillages tels que : « Untel ne veut plus jouer avec moi » ; ce qui ne peut pas être considéré comme une bagarre.

D'une manière générale, les enseignants ont relevé une augmentation des difficultés d'expression orale ; ce qui peut expliquer la verbalisation de leurs émotions par le contact physique. Ils travaillent à y remédier, en classe et en APC. Ils suggèrent à ce propos que les dessins animés et jeux vidéo axés sur les bagarres ne soient pas accessibles à des enfants de l'école maternelle voire à des enfants de l'école élémentaire (exemple : Iron Man) ; et que, par ailleurs, le temps passé devant des écrans soit limité.

---

## 15. Date du prochain conseil d'école

---

Le prochain conseil d'école est prévu **le mardi 17 mars 2015 de 18 heures à 20 heures.**

*Signature de la Secrétaire de séance*

*Signature de la Directrice*